

LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2021

Le solde de la taxe d'apprentissage est destiné aux formations initiales technologiques et professionnelles ; il correspond à 13 % de votre taxe d'apprentissage, calculé sur 0,68% de la masse salariale.

COMMENT VERSER DE LA TAXE À L'ESIR

Vous souhaitez soutenir l'ESIR, participer à sa vitalité et à son développement, remplissez le bordereau joint en précisant le montant à attribuer à l'ESIR avec le code **UAI 0352786N** et le retourner :

par mail à :
taxeapprentissage@univ-rennes1.fr

par voie postale à :
Université de Rennes 1
Agence comptable - Pôle Trésorerie
263 avenue du Général Leclerc - CS 74205
35042 Rennes CEDEX

Nous vous remercions de votre engagement à nos côtés

Contacts

ESIR relations entreprises : maria.guilbert@univ-rennes1.fr

ESIR : esir-contact@listes.univ-rennes1.fr

esir
ECOLE SUPERIEURE
D'INGENIEURS DE RENNES

Taxe d'apprentissage 2021



Soutenir l'ESIR

c'est investir au sein de nos formations, soutenir divers projets pour les étudiants, participer au développement de l'école

CONTRIBUER À L'EXCELLENCE DE LA FORMATION

L'ESIR c'est une école d'ingénieurs habilitée par la CTI (Commission des Titres d'Ingénieurs) interne à l'Université de Rennes 1 avec ses :

- 49 personnels
- 490 étudiants (130 élèves en cycle préparatoire, 360 élèves en cycle ingénieur)
- entre 90 et 100 diplômés chaque année
- 43 étudiants en contrat de professionnalisation en dernière année d'études

L'ESIR forme des ingénieurs dans différents domaines : des formations sous statut étudiant (FISE) et sous statut apprenti (FISA)

Systèmes Numériques et Réseaux par apprentissage



Technologies de l'Information : Télécoms et Réseaux, Ingénierie pour la santé

Technologies de l'Information : Systèmes d'information, Imagerie Numérique, Objets connectés

Matériaux



L'ESIR ET L'ENTREPRISE

Des actions jugées essentielles notamment :

- des stages en entreprise ;
- des projets industriels avec la journée « Esir en Projets » ;
- des contrats de professionnalisation ou des contrats d'apprentissage (à 3 ans)
- des conférences professionnelles ou tables rondes, rendez-vous où les entreprises présentent leurs domaines et leurs besoins en recrutement ;
- la journée des partenaires industriels annuelle avec son forum entreprises ;
- des conférences techniques effectuées par les entreprises ;
- des ateliers cv, des simulations d'entretien ;
- des sessions de formation proposées par l'entreprise ;
- des challenges étudiants, parrainages de formation, ambassadeurs étudiants, etc,...

LA TA PERMET À L'ESIR DE FINANCER

- l'acquisition de nouveaux matériels (serveurs, vidéoprojecteurs, analyseurs radiofréquences, réseaux commutateurs, générateurs hautes fréquences, spectromètre, oscilloscopes, ordinateurs, petits matériels divers) pour assurer le fonctionnement de ses plateformes technologiques (informatique, électronique, physique et chimie) ;
- des heures d'enseignements et des interventions d'experts extérieurs à l'école ;
- l'équipement de ses salles et amphithéâtres ;
- des projets et initiatives variés de ses élèves-ingénieurs ;
- la promotion de ses formations auprès du public lycéen, étudiant et industriel.

